

# Master 2 Urbanisme et Aménagement

# **Parcours**

# Planification et projets d'urbanisme durable

http://iuar-lieu-amu.fr

## 1. Présentation et objectifs de la formation

Le parcours Planification et projets d'urbanisme durable est consacré à la compréhension des projets de territoires, des méthodes et des outils mobilisables pour les concevoir et les mettre en œuvre, dans le respect des principes du développement durable.

Structuré sur la base de l'expérience acquise par l'IUAR, le cursus « Planification et projets d'urbanisme durable » est né de la volonté de répondre aux besoins du marché du travail tel qu'il résulte des mutations en cours dans les pratiques professionnelles, liées à l'introduction de nouvelles dimensions (développement durable, mobilités douces, compacité du bâti... etc.), mais aussi de la recomposition des dispositifs légaux (lois de décentralisation, solidarité et renouvellement urbain, Grenelle de l'environnement).





Le parcours intègre ainsi de façon transversale la mutation des pratiques autour de la question de la durabilité afin de favoriser la professionnalisation des étudiants en adéquation avec les attentes du marché du travail.

L'objectif de ce parcours est de former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement capable d'intervenir à différentes échelles de territoire, de l'intercommunalité à l'îlot. Pour cela, il donne accès tant aux méthodes et outils de la planification stratégique et règlementaire qu'à la culture du projet urbain et aux connaissances en matière de montage et pilotage de projets.

Plus particulièrement, les connaissances et savoir-faire enseignés relèvent de la planification (au travers des documents d'urbanisme), de l'action foncière, de la conception du projet et du montage d'opérations. Ils relèvent aussi de la négociation et de la communication, si nécessaires dans des situations qui appellent des médiations entre les élus, les habitants et les autres acteurs locaux de l'aménagement.

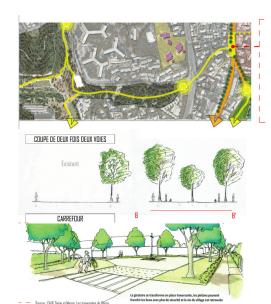
L'enseignement se fait sous la forme de cours et donne une large place à un atelier mettant les étudiants en situation de réponse à une commande réelle, émanant d'une collectivité territoriale, d'organisme publics, parapublics ou privés.

Associant les termes de Planification et de Projet, cette spécialisation ne cloisonne pas la formation des étudiants entre d'un côté, la conception d'opérations et de l'autre, la planification et la stratégie urbaine. C'est au contraire l'articulation de ces deux domaines qui en fait l'intérêt, puisqu' ils se nourissent réciproquement et sont très souvent interdépendants.

**Contact scolarité :** Mme Sophie Barbotin 04 42 64 62 18 / s.barbotin@univ-amu.fr

#### Responsables du parcous:

Aurélie Arnaud, aurelie.arnaud@univ-amu.fr Hélène Reigner, helene.reigner@univ-amu.fr



Source: Atelier Martigues 2016

Quel que soit le parcours choisi, l'étudiant a la possibilité d'orienter son année vers la production d'un mémoire de recherche lui ouvrant les portes de la thèse en urbanisme et aménagement.

## 2. Compétences et débouchés

La formation s'inscrit dans les domaines d'activités identifiés par l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes : Coordination et conduites de projets territoriaux et urbains.

Les étudiants issus de cette formation ont vocation à assurer des missions de coordination, de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine publique

- des structures tant publiques que privées (bureau d'étude),
- · des domaines très variés : aménagement urbain, rural, développement durable, transports et déplacements, développement local. Cf. missions d'études préalables, de préparation de la décision, d'élaboration et de conduite de projets de territoire ou d'aménagement urbain.

Les compétences acquises par les étudiants leur permettent de s'insérer rapidement sur le marché du travail dans le domaine de l'urbanisme : par exemple chargé(e) d'études planification ou projet urbain dans différents bureaux d'études en urbanisme, chargé(e) de mission dans des services « Développement territorial » ou « Urbanisme » de collectivités territoriales, chargé(e) d'opération ou chargé(e) de programme pour des opérateurs immobiliers,...

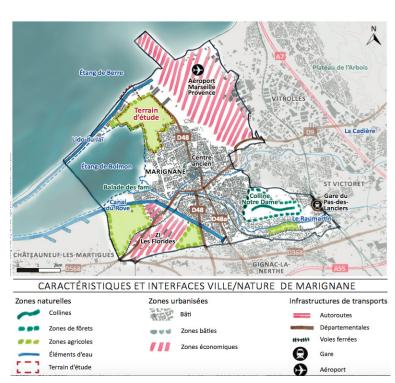
## 3. Modalités d'accès et inscriptions

Les candidats doivent avoir validé 240 crédits, dont 60 crédits délivrés par des parcours de masters ou formations de types équivalents.

La procédure d'admission comporte deux étapes :

- une admissibilité sur la base d'un dossier montrant que le candidat se situe dans une approche de qualité, ouverte à la réflexion sur les dynamiques urbaines, spatiales et les politiques d'urbanisme et d'aménagement.
- une admission, prononcée suite à un entretien oral afin de vérifier si le candidat répond bien aux critères de formation dans le champ.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site http://iuar-lieu-amu.fr



#### 4. Contenu de la formation

La formation comporte 60 crédits répartis comme suit :

- Enseignements de tronc commun aux parcours du M2 « Urbanisme et Aménagement » : 20 crédits (hors mémoire)
- Mémoire de fin d'études : 6 crédits

La spécialisation se fait sur les 50% du temps restant qui permet le suivi d'enseignements théoriques et pratiques propres à chaque parcours et la participation à un atelier thématique dans le champ du parcours choisi.

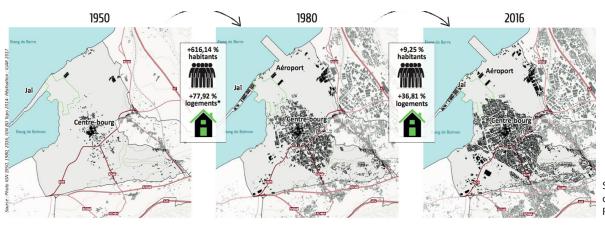
- Enseignements spécifiques au parcours Planification et projets d'urbanisme durable : 10 crédits
- Atelier de projet du parcours Planification et projets d'urbanisme durable : 16 crédits
- Stage long (6 mois) en milieu professionnel : 8 crédits

Le tronc commun s'organise autour de 4 blocs d'enseignements (UE): Parce que les fondamentaux du métier d'urbaniste sont identiques quelles que soient les missions exercées, les différents parcours de Master 2 s'appuient sur un important socle commun transversal à chaque parcours. Ce socle commun permet en outre de renforcer un sentiment d'appartenance à une même formation entre les étudiants et d'offrir des scènes d'échange et d'émulation. Deux UE sont positionnés au premier semestre, deux au second.

Le parcours Planification et projets d'urbanisme durable comporte 4 enseignements : Montage et pilotage de projet ; Action foncière et développement des territoires ; Mobilité urbaine durable ; Planification : stratégie territoriale et négociation. Auxquels s'ajoutent l'Atelier de spécialisation et le stage professionnel long.

		UE	cours	volume	crédits
	Tronc commun	Penser, élaborer, projeter	Théories et débats de l'urbanisme	21h CM	8
s e			Projet urbain et territorial	18h CM	
m			Approche participative du projet	18h CM	
е			Approche opérationnelle de l'urbanisme	21h CM	
S t		Réaliser et mettre en oeuvre	Financement de l'urbanisme	21 h CM	8
r			Initiation à la recherche	11 h CM	
е	UE et Atelier de spécialisation	Montage et pilotage de projet		24 h CM	4
3		Action foncière et développement des territoires		12 h CM	2
		Atelier: Phases diagnostic et orientations		54 h TD	8
Total semestre					

		UE	cours	volume	crédits
s e	Tronc commun	Concevoir et composer avec la durabilité	Urbanisme durable : principes et méthode	16 h CM + 6 h TD	4
m e			Formes urbaines et densité	21 h CM	
S		Mémoire	Méthodologie du mémoire	11 h CM	6
t	UE et Atelier de spécialisation	Planification : stratégie territoriale et négociation		20 h CM	2
r e		Mobilité urbaine durable		18 h TD	2
		Atelier: Phase projet		53 h TD	8
4		Stage professionnel		6 mois	8
Total semestre					30



Source : Atelier Conseil de Territoire Marseille Provence 2016

#### 5. Contenu des enseignements propres au parcours PPUD

#### UE Action foncière et développement des territoires / 12 h CM / 2 ECTS / premier semestre

En complément des séances dédiées au foncier dans le cours de tronc commun « Approche opérationnelle de l'urbanisme », cet enseignement vise à montrer comment les différents outils fonciers peuvent être mobilisés pour servir la stratégie foncière d'une collectivité. Après avoir présenté l'intérêt et l'importance du foncier pour une collectivité, il s'agira d'identifier les logiques des différents acteurs en matière de foncier et les difficultés posées par les mécanismes de production du prix du sol. Les attendus et les éléments constitutifs d'une politique foncière locale, articulant les outils à la stratégie et/ou au projet, seront alors présentés avant de revenir sur les difficultés inhérentes à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie foncière.

#### **UE Montage et pilotage de projet** / 24 h CM / 4 ECTS / premier semestre

Ce module a pour ambition de donner une approche opérationnelle des projets, sous le regard de 2 acteurs de la ville : un promoteur immobilier et un bailleur social. Après avoir dressé un tableau des différents acteurs qui interviennent dans la construction ou l'aménagement des villes, et en avoir précisé les missions et les responsabilités respectives, ce module mettra en évidence les spécificités des modèles économiques d'un promoteur immobilier et d'un bailleur social. Pour le premier, il s'agira de comprendre comment « modéliser un programme », construire un modèle économique et un bilan d'aménagement, ou encore, savoir lire un PLU pour faire une première étude de faisabilité. Pour le second, la mission du bailleur sera appréhendée par sa dimension d'intérêt général et ce qu'elle a comme impact dans le montage d'un projet, dans sa mise en œuvre, puis dans la gestion de son parc de logements.

Enfin, ce module permettra d'illustrer par des exemples concrets ces deux notions, en faisant ressortir les bénéfices ou les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces projets.

#### UE Planification: stratégie territoriale et négociation / 20 h CM / 2 ECTS / second semestre

Cet enseignement de spécialité a deux objectifs. Le premier vise à présenter aux étudiants, à partir d'exemples concrets, la façon dont les collectivités territoriales et les bureaux d'études abordent l'élaboration des Scot et des Plu(i). Il s'appuie pour cela sur des études de cas en milieux urbains comme en milieu rural. L'accent est mis sur les différentes étapes d'arbitrages permettant d'élaborer les documents. Le second objectif est plus large. Il cherche à présenter des dispositifs territoriaux innovants associant les acteurs du territoire - Natura 2000, parcs naturels régionaux, Agence de l'eau, syndicats... - autour de projets partagés.

Il s'agira de comprendre comment élaborer des documents d'urbanisme en intégrant les logiques des différents acteurs territoriaux, comment piloter un document de planification, et se positionner en chef de projet.

#### **UE Mobilité urbaine durable** / 18 h TD / 2 ECTS / second semestre

Depuis plus de 20 ans, la gestion des mobilités est au cœur des documents d'urbanisme et de planification, pour une meilleure articulation entre urbanisme et transports. Il s'agit de promouvoir une mobilité urbaine moins dépendante de l'automobile et plus grandement orientée vers les transports collectifs et les modes doux, mais aussi d'agir sur l'organisation du territoire pour diminuer à la source le recours aux transports individuels motorisés. Ce cours s'intéresse à ces nouvelles orientations engagées par les collectivités territoriales, en abordant plusieurs problématiques : les grands enjeux des transports et de la mobilité dans les villes actuelles, l'accès aux zones d'activités et la mobilité vers l'emploi, les projets de transports collectifs vecteurs de projets urbains, l'insertion urbaine des infrastructures routières et la structuration du développement urbain autour des transports en commun.

#### **UE Atelier de spécialisation** / 107 h TD / 8 + 8 ECTS / premier et second semestre

L'atelier est l'occasion d'une pratique du projet en grandeur réelle et d'échanges avec des partenaires professionnels (maître d'ouvrage et maître d'œuvre). Il s'agit de formuler des stratégies d'intervention et/ou des projets dans le cadre de commandes émanant d'une diversité de structures (Collectivités territoriales, Agences d'urbanisme, Etablissements publics, Associations, ...). Il vise à former de futurs professionnels à l'analyse d'un territoire en vue d'y inscrire un projet, aux processus de conception des projets d'urbanisme et à leur traduction graphique. Dans le cadre du parcours Planification et projets d'urbanisme durable, les commandes portent sur des projets d'aménagement pour lesquels la dimension durable est centrale. De plus, l'enseignement du projet dans ses différentes dimensions (conception spatiale, dynamique des acteurs et participation, objectifs du développement durable, ...) y est guidé par une démarche soucieuse de l'emboîtement des échelles, spatiales et temporelles, de la fabrique urbaine. L'atelier comprend plusieurs rendus intermédiaires mobilisant différents supports permettant de travailler l'expression orale et graphique : oraux à l'appui d'un diaporama ou d'un poster, notes de synthèse, rapports écrits.